



PROJET ASSOCIATIF



Notre projet associatif à l'ambition à la fois de mettre en évidence les fondements de notre association, la façon dont elle fonctionne et de poser les jalons de son développement à venir. Ce projet a l'ambition d'être le témoignage de la manière dont ses acteurs bénévoles et salariés envisagent leur futur pour la période 2015-2021.

Notre association

L'Association A DOM'AIDE 68, créée fin 2010 est issue de la fusion de deux associations riches chacune de plus de 60 ans d'histoire. Elle a pour but d'accompagner les personnes à leur domicile ou à partir de leur domicile, dès la signature d'un contrat, et d'atteindre des objectifs fixés avec elle et en lien avec les partenaires à l'initiative de la démarche.

Aujourd'hui, le cœur de l'activité est l'action en direction des familles dans le cadre d'une convention avec la CAF et le Conseil Général. Pour cette activité, le territoire d'intervention est le Sud du Haut-Rhin. Pour les autres types d'intervention, elle peut agir sur l'ensemble du département.

Nos convictions

*L'Association s'inscrit dans **un cadre de valeurs** fortes portées, au quotidien, par les administrateurs et les professionnels. Ainsi, nous tenons pour essentielles et fondatrices de notre action les valeurs ci-dessous :*



Le respect des personnes : La personne et sa famille doivent être au cœur de nos réflexions et de nos interventions. Il est indispensable d'être à leur écoute, de respecter la personnalité de la personne, son point de vue, ses croyances. Ses choix et ceux de sa famille sont incontournables. Mais respecter une personne c'est aussi miser sur ses capacités, l'aider à les renforcer et à développer son autonomie.



La qualité des services rendus aux familles : La qualité du service rendu découle tout naturellement du respect dû aux familles. Il est indispensable d'offrir des services adaptés à chaque personne, à ses besoins, de favoriser son bien-être. Il s'agit aussi de s'adapter aux évolutions de la société et de faire évoluer nos services pour être toujours en adéquation avec les besoins voire anticiper ces besoins. De la même façon, l'association s'attache, depuis plus de 60 ans maintenant gage de son sérieux, à constamment améliorer ses pratiques et à innover.



L'accessibilité des services : Les services proposés par A DOM'AIDE 68 doivent être accessibles à tous. Ainsi, la prise en charge financière par la CAF, le Conseil Général ou la MSA permet effectivement de garantir cette accessibilité. Mais la facilité des démarches à réaliser, la clarté des outils à disposition des familles, l'organisation du travail permettant le contact direct avec un interlocuteur et la réactivité des réponses sont essentiels.

Notre action

L'association réalise principalement deux activités :



Le service auprès des familles : Il s'agit d'accompagner dans la réalisation des activités quotidiennes toute famille traversant des difficultés ..., Proposer une aide à la prise en charge des enfants et Aider à l'entretien du lieu de vie, ...



Le Droit au répit : Il s'agit de soutenir les parents ayant des enfants en situation de handicap afin de leur libérer du temps pour du repos, des loisirs... en prenant en charge l'enfant en situation de handicap voire toute la fratrie.

D'autres activités peuvent être réalisées comme l'aide à la personne en situation de handicap et le service à la personne.

Ces activités sont réalisées par nos professionnels qualifiés : techniciens de l'intervention sociale et familiale, auxiliaires de vie sociale et agents à domicile pour contribuer à renforcer les liens familiaux et sociaux.



**21 rue Schœlcher, Parc des Collines
68200 MULHOUSE**
Tél : 03.89.45.47.70 - Fax : 03.89.66.13.70
www.a-dom-aide68.fr -
E-mail : contact@adomaide68.fr

